

LES EXIGENCES DES OSC POUR LE SUCCES DU DOCUMENT FINAL

Nous, 400 organisations de sociétés civiles du monde entier, venons avec une seule voix à la 2e Réunion de Haut Niveau du Partenariat Mondial pour l'Efficacité de la Coopération au Développement. Nous prenons part à l'évaluation de la mise en œuvre des principes et engagements de l'efficacité du développement. Nous partageons l'aspiration pour que le Partenariat Mondial contribue à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda pour l'Action d'Addis Abeba

À la fin de la première journée, nous avons mené la réflexion collective sur le chemin parcouru et les défis auxquels nous faisons encore face

Sur notre sujet de base: les engagements en faveur de la Coopération pour l'Efficacité du Développement

Les OSC sont préoccupées du fait que le dernier projet de Document Final de Nairobi n'a pas réaffirmé les engagements de l'efficacité de la coopération au développement pris depuis Paris. En outre, il est inacceptable de définir la coopération au développement comme un simple catalyseur pour d'autres formes de financement. Cette définition ignore la valeur d'utiliser les fonds publics en faveur du bien public d'une manière inclusive et redevable.

Nous lançons un appel à toutes les parties prenantes du PMECD pour qu'elles se concentrent sur les moyens par lesquels la coopération pour l'efficacité du développement peut aider à réaliser les Objectifs de développement durable. Nous recommandons fortement l'application universelle des principes de l'efficacité de la coopération au développement à travers un cadre de surveillance inclusive, avec des indicateurs clairs qui prennent en compte le caractère multidimensionnel du développement

Sur l'espace civique et l'environnement favorable

Nous exigeons que le Document Final de Nairobi fasse une référence explicite à la restriction et à la fermeture de l'espace pour la société civile, et une claire référence à l'engagement de Busan de créer un environnement favorable pour la société civile. Cependant, les négociations sont encore sujettes à controverses en ce qui concerne la reconnaissance de la situation des OSC dans beaucoup de pays et le soutien des engagements antérieurs visant à créer un environnement favorable pour les OSC

Nous exhortons un alignement complet des cadres légaux et réglementaires au niveau des pays avec les normes relatives aux droits humains. En outre, nous exigeons et engageons à travailler pour faciliter et institutionnaliser de manière effective les espaces pour les OSC, les partenariats entre les multiples parties prenantes et le dialogue social. Nous nous rappelons les Principes d'Istanbul pour l'Efficacité du Développement des OSC dans la poursuite de notre efficacité et redevabilité

Sur le rôle du secteur privé dans le développement

Les OSC ont noté que le discours qui domine en ce moment au PMECD est de relâcher le potentiel de la coopération au développement en vue d'attirer des investissements privés. C'est très préoccupant de constater que le défi de ne laisser personne derrière est en train de se

transformer en opportunité pour le capital privé de développer des marchés. Notre expérience sur le terrain a montré que le capital privé n'est pas un instrument pour s'attaquer aux inégalités. En outre, il y a peu de faits qui soutiennent les affirmations selon lesquelles les investissements privés augmentent les revenus publics ou réduisent le coût de l'accès aux biens et services.

Nous exigeons que toutes les parties prenantes s'assurent de la redevabilité et de la transparence des entreprises dans le contexte des programmes de la coopération au développement. En reconnaissant qu'un rôle de plus en plus grand du secteur privé dans le développement présente d'importants risques, par conséquent, nous lançons un appel pour que le rôle du secteur privé dans le développement soit compatible et redevable avec les principes de Busan, ainsi qu'avec les normes de travail, environnementales et d'autres droits humains.

Sur le mandat du PMECD

Nous sommes préoccupés par le fait qu'il y a une tendance visant à adoucir le mandat du PMECD visant à renforcer l'efficacité du développement. La valeur ajoutée du PMECD ne doit pas simplement être de fournir des données des pays aux Nations Unies, ce qui serait un rejet des traits caractéristiques du MPECD, en particulier son caractère inclusif de multiples parties prenantes.

Nous en appelons à toutes les parties de respecter l'intégrité de l'agenda de l'efficacité de la coopération au développement (ECD) pour contribuer à la mise en œuvre des ODD. Nous réaffirmons le caractère unique de la multiplicité des parties prenantes du PMECD et demandons que cela soit démontré par une inclusion authentique et la parité dans le leadership et la représentation

###